

## AGNOS INFOS

### Le mot du Maire

Cette année des chantiers énormes s'ouvrent et verront leur application en moins de 2 ans. En effet, l'application de la loi Notre sur les Intercommunalités exige la création :

—> d'une grande intercommunalité et avec ses conséquences : absorption des syndicats intercommunaux (eau et assainissement).

—> Des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) regroupant des écoles afin que soient sauvées les écoles publiques des villages ruraux. La grande C.C.P.O. prendra-t-elle la compétence école et TAP ? Agnos depuis la parution de la Loi a demandé que le périscolaire soit une compétence de la CCPO. Tous les parents d'élèves, parents délégués, enseignantes et membres du Conseil Municipal ont été informés de l'évolution de la création du RPI entre Agnos, Bidos et Gurmençon. Tous les documents reçus en mairie ont été transmis en toute transparence à tous les acteurs sus nommés. De nombreuses réunions de travail ont eu lieu et auront lieu avec l'Inspecteur afin que toutes les situations similaires aux RPI, existants soient prises en compte. Ne faudrait-il pas parler aussi positivement de la sectorisation effectuée depuis trois ans pour alléger les effectifs de l'Ecole d'Agnos et équilibrer en nombre les élèves dans les trois écoles Agnos, Bidos et Gurmençon ? C'est dans cette démarche que s'inscrit la dynamique du Conseil Municipal d'Agnos en collaboration avec enseignants et parents. A suivre...

Rappel financier: Pour conforter les finances communales et pour ne pas augmenter les impôts locaux malgré de nombreux investissements, le Conseil Municipal a créé en son temps une zone artisanale . Le rapport 40 000 € annuels amène un plus dans notre budget tout en maintenant les entreprises et en confortant les emplois sur Agnos.

La préservation de l'environnement n'est pas une donnée nouvelle pour AGNOS qui depuis longtemps l'a intégrée dans notre politique municipale avec un souci majeur celui de l'équilibre territorial.

La Cop 21 récemment organisée en France, a rappelé la nécessité d'œuvrer pour notre climat.. Il est nécessaire de dépasser le cap des bonnes intentions et d'agir concrètement... Si parfois le message global porteur a l'effet inverse de celui espéré en culpabilisant, en ringardisant, c'est parce qu'il manque un maillon : celui du langage simple, concret, explicatif et fédérateur. Depuis 4 ans, le projet de parc ou de ferme photovoltaïque sur le terrain des Plouts mobilise le Conseil Municipal. Tout d'abord la création sur notre P.L.U. d'une zone spécifique (Npv) pour le champ de panneaux photovoltaïques a été approuvée après enquête publique. Le P.L.U. fut approuvé dans sa globalité le 20 juin 2011 avec cette zone bien particulière au Plouts.

Le choix d'un opérateur d'énergie solaire se fera sur un cahier des charges très précis tenant compte des demandes des voisins sur la récupération et canalisation des eaux de ruissellement des panneaux ainsi que le cheminement piétonnier à préserver sur cette parcelle. ( observations recueillies lors des réunions de quartiers) et qui seront confirmées lors de l'enquête publique.

L'entreprise adjudicataire payera un loyer annuel de 1 000 € à 1 500 € par ha sur un bail de 10 à 40 ans. Outre l'énorme augmentation de ressources pour la Commune à travers le loyer versé en contrepartie de l'occupation de la parcelle du Plouts (13 ha) et la part communale de la taxe professionnelle versée par la CCPO, l'exploitation de ce parc solaire contribuera à l'approvisionnement électrique local au moyen d'une source de production non polluante et non-émettrice de gaz à effet de serre. Une action moderne écologique avec recyclage des panneaux par l'entreprise installatrice. Complémentairement une étude sur l'environnement sera obligatoirement lancée sur la faune et sur la flore, et sera jointe à l'enquête publique qui conclura ce dossier. Nous aurons l'occasion d'y revenir une fois que l'entreprise sera choisie .

LE MAIRE : A. BERNOS

**SICTOM*****Nouvelles consignes de tri: le tri devient plus simple !***

*Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les sacs jaunes ou points d'apports volontaires.*

*Faute de savoir comment les recycler, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !*

***Désormais, vous pouvez déposer dans les sacs jaunes ou dans les points d'apports volontaires tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception.***

*Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée... Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre place des platanes( Mairie) et Salle Polyvalente.*



Après 10 ans de disponibilité, Jean –Marc LOUNE a réintégré l'équipe technique municipale. Avec une mise à disposition au Syndicat de la Porte d'Aspe. Bienvenue parmi nous!!!!

La réhabilitation de la décharge se termine et maintenant c'est l'aire de sayette qui profite de la terre arable qu'étend l'entreprise. Les plantations d'essences locales avec les services de l'ONF y seront réalisées.

**Hôpital d'Oloron**

Le Conseil Municipal d'Agnos adhère au collectif pour la défense de l'Hôpital depuis sa création en 2008. De nombreuses délibérations d'Agnos et des villages de la CCPO et la CCPO elle-même ont délibéré pour le soutien, la présence des élus aux différentes manifestations de soutien à l'hôpital engageant Agnos dans ce combat de préservation de toutes les structures de notre hôpital de proximité .

**VENEZ NOMBREUX EN MAIRIE SIGNER LE MANIFESTE POUR SAUVER L'HOPITAL D'OLORON**

**CPIE**

Le sentier découverte de la biodiversité sur l'arboretum s'étoffe. Les canaux d'alimentation du Moulin LA-DARRÉ ont été nettoyés par la CCPO et intégrés au programme sentiers découvertes. Le partenariat avec le centre Pédagogique Initiative à l'Environnement (CPIE) départemental avec des animations variées et suivies par un public d'une trentaine de personnes.



Le nettoyage du parcours jeunes de la Mielle a été effectué le 6 mars par des bénévoles autour de l'association intercommunale des chasseurs de la Porte d'Aspe

**Abri-Bus**

L'abribus du Lotissement Bio climatique s'est paré d'une enveloppe de bardeaux d'acacias coupés dans la forêt d'Agnos, donnant une teinte très locale à cet abribus .



**Parvis de l'Eglise**

Suite à un accident les plots et les scellés seront refaits par deux entreprises d'Agnos. L'assurance du tiers règlera les travaux.



**Petit Marché**

Tous les samedis de 9h à 12h le petit marché sur la place de la pétanque derrière la mairie s'anime.

Un maraicher, une fromagère, un apiculteur et un boucher vous accueillent.

**Ecrêteur de crues**

Une campagne anti taupes sera organisée ce printemps afin de protéger l'ouvrage. La chasse aux ragondins a parallèlement été lancée par les chasseurs et archers d'Agnos. Ce samedi matin, l'écrrêteur était encore en charge évitant une énième inondation. Quelle réussite !

**Haies:**

Dans le cadre du remembrement les bordures du nouveau chemin de la campagne ont été plantées de plantes graminées 1.5kms de haies ont de ce fait vu le jour

**Doyens d'Agnos**

Monsieur CHATELET Albert doyen d'Agnos 102 ans s'est éteint le 15 Février 2016.

Notre nouveau doyen du village est Monsieur ARABEHÈRE Jean 98 ans.



Chaque fois que l'occasion nous en est donnée, il est de notre devoir de faire partager notre joie de voir un agnosien(ne) porter les couleurs de notre village vers des postes nationaux.

Julie DAZET a été appelée en équipe de France pour un stage de préparation des mondiaux au mois de décembre. Elle évolue au club de Besançon en ligue nationale de handball féminin avec un contrat professionnel.

Félicitations pour son parcours

Animation à Agnos organisée par l'Association des Parents d'élèves

**DIMANCHE 13 MARS 2016 - 15H00**  
**SALLE POLYVALENTE D'AGNOS**

De 6 à 99 ans !



N'oubliez pas  
votre stylo  
et venez sans fautes

La grande dictée

Des P'tits Z'AgnoS

Tarif unique : 5€

Lots pour les 3 gagnants de chaque catégorie  
+ Tirage au sort

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**  
En mairie d'Agnos - [apeagnos@gmail.com](mailto:apeagnos@gmail.com) - 06 75 50 04 48

**Sur place, vente de Gâteaux et Boissons**

Les bénéfices reviendront  
à l'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Agnos



Concert du petit chœur d'Exultate en l'église d'Agnos

Dates des Conseils Municipaux  
Ordinaires 2016 :

Lundi 21 Mars,  
Lundi 04 Avril,  
Lundi 27 Juin,  
Lundi 05 Septembre,  
Lundi 24 Octobre,  
Lundi 12 Décembre.